



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

N° 02/2025 - DGEE/BCM

DU : 21/01/2025

Objet du marché :

CREATION COURSIVE POUR ACCES POMPIERS

COLLEGE DE TARAVALO

ARCHIPEL DES ILES DU VENT

Date de la publication : 05 FEV. 2025

Date limite de remise des offres : 04 MAR. 2025

Heure limite de remise des offres : 11 h 00

Lieu de remise des offres :

Bureau des constructions scolaires
de la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements ,
Rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome - Pirae
B.P. 20673 - 98713 - PAPEETE - TAHITI
Tél. 40 46 29 46 ou 40 46 29 44

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 02/2025 - DGEE/BCM du 21/01/2025

I. Informations relatives à l'acheteur public :

1.01. Catégorie : Polynésie française.

La Polynésie française, représentée par le ministère de l'éducation de l'enseignement supérieur et de la culture, BP 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Immeuble CGM,, Rue du Général de GAULLE - Tél. : 40.54.87.80 secretariat.mee@gouvernement.pf, qui a toute autorité pour mener les opérations de passation et de signature du marché

II. Objet et caractéristiques principales :

2.01. Objet : La présente consultation concerne «**Création coursive pour accès pompiers au collège de TARAVAO**»

2.02. Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux

2.03. Lieu d'exécution des prestations: Collège de TARAVAO

2.04. Durée prévisionnelle du marché : 180 jours.

III. Prestations divisées en lots :

Le marché sera en lot unique « entreprise générale »

IV. Type de procédure :

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, en application des dispositions de l'article LP 231-1 et 321-1 du Code Polynésien des Marchés Publics (Loi de pays n° 2017-14 du 13 juillet 2017 modifiée et de l'arrêté n° 1455 CM du 24 août 2017 modifié).

V. Critères d'attribution :

Les critères d'attribution et les conditions de leur notation sont définis dans le règlement de la consultation.

VI. Délai de remise des candidatures et/ou des offres :

Date limite de remise des candidatures ou des offres : **04 MAR, 2025** à 11 heures, délai de rigueur, au bureau des constructions scolaires (BCM), BP 20.673 - 98713 Papeete, Tél. 40.46.29.41, Fax 40.46.29.48, Rue TUTERAI TANE (route de l'hippodrome, face à l'école TUTERAI TANE) à PIRAE.

Les offres pourront également être remises par email à : vainui.rauzy@education.pf, avant la date et heure limite définie sur la page de garde du présent R.C.

Toute offre parvenue après cette heure sera rejetée.

VII. Renseignements complémentaires :

7.1. Le règlement de la consultation et l'avis d'appel à la concurrence n° 02/2025 – DGEE/BCM peuvent être consultés sur le site de la DGEE ou au bureau des constructions scolaires de la Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), rue TUTERAI TANE (route de l'hippodrome) à PIRAE – BP 20.673 – 98713 Papeete.

Les horaires de consultation sont : Lundi, Mardi, Jeudi de 7h30 à 15h30, et le mercredi et vendredi de 7h30 à 12h.

7.2. Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Les dossiers de consultation des entreprises (DCE) peuvent être consultés et retirés soit auprès de la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), au secrétariat du bureau des constructions scolaires (BCM). BP 20.673 - 98713 Papeete, Tél. 40.46.29.41 (Teiva IOANE), Fax 40.46.29.48. ou remis à chaque candidat sur simple demande, sur clef USB (clef USB fournie par le candidat) ou par voie électronique à Vainui RAUZY vainui.rauzy@education.pf ; teiva IOANE teiva.ioane@education.pf ; pierre.nordman@education.pf

7.3. Contenu du dossier de réponse :

Le contenu du pli de réponse à remettre est défini : dans le règlement de la consultation.

7.4. Adresse et modalités pour la remise des plis :

- Dans une seule enveloppe à l'adresse de la DGEE au secrétariat du bureau constructions scolaires - rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome) - PIRAE.

Elle portera la mention « **Consultation pour la création d'une coursive pour l'accès pompiers au collège de TARAVAO** »

Ou par email à : vainui.rauzy@education.pf

VIII. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 05 FEV. 2025

Le ministre de l'éducation
de l'enseignement supérieur
et de la culture

Ronny TERIIPAIA

